



Crises sans fin, solutions importées : déconstruire l'illusion des modèles de gouvernance exogènes en Afrique

Isidore BIMEME BENGONO^{1*}, Fidèle NWAMEN² Liliane Michelle AMOUGOU MEDZO³

¹ Université de Dschang, Cameroun, isibimeme@yahoo.fr

² Université de Dschang, Cameroun, fnwamen@yahoo.fr

³ Université de Douala, Cameroun, amougou.liliane@yahoo.fr

*Auteur correspondant

Résumé : La gouvernance en Afrique est marquée, depuis plusieurs décennies, par une série de crises récurrentes, amplifiées par l'importation et l'application de modèles de gouvernance exogènes issus d'expériences occidentales. Ces modèles, souvent présentés comme universels, se heurtent aux réalités socio-politiques, historiques et culturelles propres au contexte africain, menant à des échecs structurels et répétés. Cet article théorique propose une analyse critique approfondie des limites inhérentes à ces paradigmes importés, en interrogeant leur pertinence et leur capacité à répondre durablement aux défis spécifiques des systèmes de gouvernance africains. La démarche méthodologique combine une revue systématique et réflexive de la littérature avec l'analyse comparative de cas issus de diverses régions du continent, révélant les tensions entre prescriptions normatives occidentales et dynamiques locales. Les résultats mettent en exergue que l'échec des modèles importés ne résulte pas d'une simple mauvaise implémentation, mais traduit un décalage épistémologique majeur entre paradigmes exogènes et processus endogènes. Cette contribution théorique plaide en faveur d'une décolonisation des savoirs en gouvernance et d'une réadaptation conceptuelle fondée sur des approches contextuelles et autochtones, indispensables pour surmonter les crises persistantes et favoriser des trajectoires de gouvernance durable en Afrique.

Mots-clés : crises ; gouvernance exogène ; Afrique ; déconstruire ; modèles.

Summary: For several decades, governance in Africa has been marked by a series of recurring crises, amplified by the importation and application of exogenous governance models derived from Western experiences. These models, often presented as universal, clash with the socio-political, historical, and cultural realities specific to the African context, leading to structural and repeated failures. This theoretical article offers an in-depth critical analysis of the inherent limitations of these imported paradigms, questioning their relevance and their ability to provide a lasting response to the specific challenges of African governance systems. The methodological approach combines a systematic and reflective review of the literature with a comparative analysis of cases from various regions of the continent, revealing the tensions between Western normative prescriptions and local dynamics. The results highlight that the failure of imported models is not simply the result of poor implementation but reflects a major epistemological gap between exogenous paradigms and endogenous processes. This theoretical contribution argues for a decolonization of governance knowledge and a conceptual readjustment based on contextual and indigenous approaches, which are essential for overcoming persistent crises and promoting sustainable governance trajectories in Africa.

Keywords: crises ; exogenous ; governance ; Africa ; deconstruct.

Classification JEL : Z1.

1. Introduction

Dans le sillage des indépendances, de nombreux États africains ont hérité ou adopté des modèles de gouvernance issus de traditions occidentales, espérant qu'ils constituaient une panacée pour le développement et la stabilité. Des réformes institutionnelles inspirées des principes libéraux, telles que la démocratisation multipartite, la décentralisation ou l'ajustement structurel, ont été déployées avec une assiduité académique. Pourtant, force est de constater que ces décennies d'application n'ont pas mis fin au cycle incessant de crises qui affligent le continent. Les conflits armés, l'instabilité politique, la corruption endémique et les difficultés économiques persistent, laissant planer un doute sur l'efficacité de ces solutions exogènes.

Cette situation paradoxale soulève une question fondamentale liée au fait que les modèles de gouvernance, pourtant réputés fonctionnels dans leurs contextes d'origine, échouent de manière aussi récurrente à produire des solutions durables en Afrique. L'échec de ces modèles s'explique non par une mauvaise application, mais par une incompatibilité structurelle et contextuelle, ce qui en fait un résultat programmé. Ces modèles ne tiennent pas compte des réalités sociales, culturelles et historiques propres aux sociétés africaines, notamment l'importance des structures communautaires, les systèmes de pouvoir coutumiers et les dynamiques de l'État postcolonial. En s'appuyant sur des travaux récents et percutants, tels que ceux de (Mbembe, 2024 ; Mamdani, 2018), cet article se propose d'analyser les limites inhérentes à ces approches importées. Nous explorerons comment la transplantation mécanique de ces institutions, sans une adaptation profonde, a pu non seulement échouer à résoudre les problèmes, mais aussi, dans de nombreux cas, les aggraver. L'objectif de cette réflexion est de dépasser le simple constat d'échec afin d'ouvrir des perspectives de refondation de la gouvernance. Il s'agit de dégager des pistes favorisant l'émergence de modèles endogènes, capables de s'appuyer sur les spécificités des sociétés africaines pour élaborer des solutions à la fois pertinentes et durables. L'article s'articule autour de quatre axes principaux. Premièrement, il présente les modèles de gouvernance exogènes, leurs origines et leurs conséquences. Deuxièmement, il analyse les limites structurelles et contextuelles des modèles importés. Troisièmement, il adopte une approche exploratoire et comparative, fondée sur des études de cas à visée illustrative. Enfin, il met en lumière la nécessité d'une refondation de la gouvernance à travers des alternatives endogènes adaptées.

2. Quand la gouvernance vient d'ailleurs : modèles exogènes et réalités africaines

L'histoire des modèles de gouvernance appliqués en Afrique depuis les indépendances est marquée par l'importation massive de cadres institutionnels occidentaux, issus d'une vision universelle du développement, dont l'application révèle aujourd'hui de profondes limites structurelles et des conséquences souvent contre-productives pour les réalités africaines.

2.1 Des origines aux usages : l'importation des modèles de gouvernance occidentaux et leurs effets contrastés

La genèse des modèles de gouvernance occidentaux s'ancre profondément dans l'ère post-Seconde Guerre mondiale et la montée en puissance des théories du développement. L'approche dominante à l'époque, symbolisée par les travaux de Rostow (1960) sur les étapes de la croissance économique, postulait un chemin linéaire et universel vers la modernité. Cette vision, souvent teintée d'une perspective ethnocentrique, considérait les institutions politiques et économiques de l'Occident libéral comme le point d'arrivée inévitable pour toutes les sociétés. L'indépendance des nations africaines fut perçue comme une opportunité de transférer ces "blueprints" institutionnels, incluant la

démocratie multipartite, l'État de droit et l'économie de marché, avec l'espoir qu'elles catalysent un développement rapide. Cette perspective, imprégnée d'un optimisme technocratique, a minimisé l'importance des contextes locaux, des histoires singulières et des cultures politiques préexistantes, créant ainsi un terrain fertile pour la déconnexion entre les structures formelles et les pratiques réelles.

La diffusion de ces modèles ne fut pas un simple processus de transmission volontaire. Elle fut orchestrée par des mécanismes d'importation complexes et souvent contraignants. Après les premières décennies postindépendance marquées par l'État fort, les années 1980 virent les institutions financières internationales (IFI), comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), imposer des réformes radicales par le biais des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Ces derniers liaient l'octroi de prêts et d'aides à des conditionnalités strictes : privatisation des entreprises publiques, libéralisation des marchés et réduction des dépenses étatiques. L'argument était que ces mesures favoriseraient la stabilité macroéconomique et la création de marchés efficaces. De manière similaire, les appuis internationaux prenaient la forme d'assistance technique, de formation d'élites et de financements de projets qui véhiculaient implicitement les normes de gouvernance occidentales. Joseph Stiglitz (2002) a critiqué de manière incisive ces politiques, arguant qu'elles ignoraient les contextes locaux et imposaient une "thérapie de choc" qui affaiblissait davantage les Etats africains. Plus récemment, Dani Rodrik (2007) a renforcé cette position, soulignant qu'il n'existe pas de "recette unique" de développement et que les institutions doivent être le fruit d'une construction locale plutôt que d'une importation mécanique. Ces politiques, bien que techniquement rationnelles, ont souvent sapé les fragiles fondements étatiques et ont engendré une dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs de fonds.

2.2 Les paradoxes de la bonne gouvernance : applications standardisées et effets contrastés

Ces dynamiques mènent à des applications de modèles typiques aux résultats contrastés, révélant l'ampleur de l'échec. La gouvernance participative, censée impliquer société civile et citoyens, est détournée par des élites capturant l'État. Chabal et Daloz (1999) théorisent la "politique du ventre, où redistribution clientéliste prime : forums et OSC sont cooptés, rendant ces mécanismes cosmétiques et inefficaces. La décentralisation, visant à rapprocher le pouvoir des populations, duplique souvent les pathologies centrales. Bayart (1999) décrit comment pratiques informelles et clientélisme subvertissent les institutions importées. Manque de ressources rendant l'autonomie théorique, elle complexifie la chaîne de commandement, multipliant corruption et goulots d'étranglement. La popularisé par la Banque mondiale fin 1980, il impose transparence, responsabilité et État de droit. Déconnecté des réalités locales, il heurte l'économie non capturée (Hyden, 2006), où transactions reposent sur parenté et communauté. Mbembe (2024) confirme que formes postcoloniales vitales et pouvoirs coutumiers ignorent ces réformes, limitant leur impact au-delà de la rationalité bureaucratique occidentale.

En somme, ces paradoxes participation détournée, décentralisation pathologique, bonne gouvernance marginale illustrent un échec à s'ancrer dans les réalités africaines, malgré de bonnes intentions.

3. Les limites structurelles et contextuelles et conséquences

Si les modèles importés offrent des cadres de référence efficaces, leur transposition directe en Afrique révèle des limites structurelles et contextuelles qui en compromettent la pertinence.

3.1. L'inadéquation fondamentale avec les spécificités locales et socio-culturelles

L'échec des modèles de gouvernance exogènes ne relève pas d'une mauvaise exécution, mais d'une incompatibilité profonde avec les réalités socio-culturelles et politiques africaines. Le cadre occidental, marqué par une séparation stricte des pouvoirs et une rationalité bureaucratique, heurte

des sociétés où public et privé sont poreux. Bayart (1989) sur la politique du ventre, Clapham (1988) sur le néo-patrimonialisme, et Olivier de Sardan (2021) dans la revanche des contextes montrent que les pratiques de pouvoir s'appuient sur des réseaux clientélistes et informels, subvertissant les rationalisations importées.

Ces spécificités solidarités étendues, régulations communautaires, hiérarchies intergénérationnelles entrent en collision avec les présupposés individualistes libéraux. Chabal et Daloz (1999) dans Africa Works y voient des ordres sociaux cohérents ; Koné (2022) souligne les mécanismes endogènes de résolution de conflits en Afrique de l'Ouest, générant une dualité institutionnelle persistante. Les impacts sont expliqués par la faible légitimité des institutions formelles, qui ne procurent ni sécurité ni justice, poussant les citoyens vers des autorités traditionnelles ou communautaires (Dia, 1996). Cette déconnexion engendre des dysfonctionnements défiance judiciaire, bureaucratie capturée par les élites (Bayart, 1989) – et une crise de légitimité (Jackson & Rosberg, 1982). Même les "success stories" comme le Ghana ou le Rwanda peinent à concilier efficacité et popularité (Whitfield, 2018).

Les contradictions des modèles importés éclatent dans la bonne gouvernance, promue par la Banque mondiale et le FMI dès les années 1980. Inefficace face au clientélisme comme stratégie de survie, elle se heurte à l'économie non capturée (Hyden, 1980), où les dynamiques sociales échappent à l'État formel. Kinyanjui (2010), Ndung'u (2021) et van de Walle (2004) montrent que réformes de transparence et anticorruption restent formelles, sans impact sur la prédateur, faute de volonté politique. Cette tension génère des dysfonctionnements majeurs : constitutions et codes occidentaux créent des États fantômes masquant des gouvernances informelles (Hyden, 2006), érodant la cohérence publique en une gouvernance schizophrénique (Englebert, 2024).

La littérature récente systématisé ces critiques. Mamdani (2018) pointe la fragmentation coloniale rendant inopérantes les institutions face aux autorités coutumières. Fukuyama (2014) insiste sur l'importance de l'histoire et de la culture locale sur les modèles copiés. Olukoshi (2015) appelle à une rupture épistémologique ; la Covid-19 révèle la résilience des solutions locales (Banque mondiale, 2020). Kagame (2023) prône une réappropriation africaine du développement, confirmée par le PNUD (2024) sur les crises ouest-africaines. Mkandawire (2022) dénonce l'"impérialisme épistémologique" ; Ndongo-Bidyogo (2023) la colonialité de la gouvernance via conditionnalités internationales. Ces analyses convergent : l'échec est programmé sans adaptation aux contextes locaux.

3.2. Conséquences de l'échec programmé : crise, instabilité et méfiance

L'échec récurrent des modèles de gouvernance importés, largement inadaptés aux réalités africaines, engendre des effets structurels durables. Loin de constituer de simples dysfonctionnements conjoncturels, ces échecs alimentent une dynamique auto-entretenue de crises politiques, économiques et sociales, tout en nourrissant une profonde méfiance envers les institutions et les acteurs qui les promeuvent.

Sur le plan politique, l'inadéquation des modèles exogènes produit un déficit chronique de légitimité. Comme le montrent Bratton et Mattes (2001), la déconnexion entre institutions formelles et pratiques sociales génère une défiance généralisée envers les autorités publiques. Cheeseman et Dodsworth (2023) soulignent que cette crise de légitimité favorise l'émergence de mouvements contestataires, de coups d'État et de conflits armés, installant un cercle vicieux où chaque crise justifie l'importation de nouveaux modèles tout aussi inadaptés, ce que Clapham (2017) qualifie de « piège de la gouvernance importée ». Économiquement, ces modèles entravent l'émergence d'un développement endogène durable. Mkandawire (2024), montre que l'importation de cadres néolibéraux empêche la consolidation d'institutions inclusives, renforçant une logique d'"extraversion" analysée par Bayart (2006) et une dépendance persistante aux capitaux extérieurs.

Les conséquences sociales sont tout aussi profondes. L'inefficacité institutionnelle favorise la fragmentation du tissu social et le repli sur des solidarités communautaires, alimentant tensions identitaires et conflits locaux (Geschier, 2009 ; Kobo, 2023). Par ailleurs, l'importation de modèles

de gouvernance locale déstructure les mécanismes endogènes sans les remplacer efficacement, créant des vides institutionnels (Crook, 2003 ; Crawford, 2022). Enfin, la gestion publique souffre d'une coexistence conflictuelle entre normes importées et pratiques informelles, produisant une bureaucratie inefficace et fragmentée (Blundo, 2006 ; Tidjani Alou, 2023). Cette situation accélère l'érosion de la confiance institutionnelle, documentée par Afrobaromètre (Logan, 2023), et pousse les populations vers des alternatives non étatiques potentiellement déstabilisatrices (Putnam, 1993 ; Mamdani, 2024).

4. Décryptage méthodologique

Cet article adopte une posture analytique exploratoire et comparative, fondée sur une revue critique de la littérature secondaire, complétée par des études de cas à visée strictement illustrative. Les cas du Rwanda et Burundi en Afrique centrale francophone, Botswana et Zimbabwe en Afrique australe anglophone, Burkina Faso en Afrique de l'Ouest francophone, ont été sélectionnés pour leur diversité régionale et coloniale. Ils permettent d'éclairer les dynamiques théoriques liées aux limites des modèles de gouvernance exogènes, sans viser la validation d'hypothèses causales ni la production d'une théorie probabiliste.

La comparaison demeure qualitative et non exhaustive. Elle cherche à explorer si les limites observées varient selon les contextes coloniaux notamment les traditions juridiques (droit civil français versus Common Law britannique) et les formes de légitimation politique ou si elles tendent à transcender ces différences. L'analyse privilégie ainsi la profondeur contextuelle à la représentativité statistique et exclut toute métá-analyse systématique des politiques publiques ou étude quantitative des trajectoires institutionnelles. L'article rejette explicitement toute conception essentialiste d'une « Afrique » homogène résistante aux institutions importées. Il intègre les variations postcoloniales, les stratifications sociales ainsi que politique des acteurs. Chaque analyse faite est contextuelle et ne saurait être interprétée comme une prédiction invariante. Cette approche méthodologique présente des limites dont qui sont l'absence de généralisation probabiliste, le primat de l'analyse théorique sur l'enquête empirique directe et risque d'interprétation subjective.

5. Vers un changement paradigmatique de la gouvernance africaine : fondements et axes stratégiques

Face aux limites persistantes des modèles de gouvernance importés et aux crises récurrentes qu'elles engendrent, une refondation authentiquement africaine de la gouvernance s'impose, fondée sur des approches endogènes capables de conjuguer héritages traditionnels et innovations contemporaines pour répondre aux défis spécifiques des contextes africains.

5.1. Défaire les échecs des modèles exogènes pour construire un avenir institutionnel viable

La refondation de la gouvernance africaine exige une rupture paradigmatique avec le mimétisme des modèles occidentaux. Diouf (2019) appelle à une « renaissance épistémologique africaine intégrant institutions dans leur contexte propre, via un palabre Ubuntu et une déconstruction de l'universalisme. La refondation de la gouvernance africaine requiert un changement paradigmatique profond qui rompe avec l'approche mimétique consistant à calquer mécaniquement les modèles occidentaux importés.

Diouf (2019) conceptualise cette transformation comme renaissance épistémologique africaine intégrant institutions dans leur environnement social, culturel, historique propre. Mudimbe (1988) et Mbembe (2023) plaident pour déconstruire l'universalisme occidental ; Houmtoudji (2021) souligne la richesse des systèmes de pensée africains traditionnels ; Wiredu (2020) et Gyekye (2023) explorent des concepts comme ubuntu et palabre pour modernité africaine authentique.

À travers le continent, des institutions hybrides émergent concrètement. Les Gacaca rwandaises démontrent comment une réinterprétation créative des traditions offre une justice plus efficace (Clark, 2022). Les assemblées Kgota au Botswana contribuent à une stabilité démocratique remarquable (Molomo, 2023). Au Burkina Faso, les Conseils Villageois de Développement combinent structures coutumières et contraintes contemporaines (Ouédraogo, 2022). Les mécanismes traditionnels de gestion foncière en Côte d'Ivoire et les sagesses ancestrales dans l'architecture de paix et de sécurité illustrent pleinement la capacité d'hybridation (Konaté, 2024 ; Kuwonu, 2023). Néanmoins, l'enthousiasme pour les modèles endogènes ne doit pas obscurcir les pièges réels qu'ils recèlent. En réalité, l'hybridation institutionnelle ne résout pas automatiquement les tensions entre universalisme et particularisme ; elle peut les cristalliser sous couvert de légitimité culturelle.

Parmi les risques majeurs, le premier réside dans la captation locale du pouvoir. Les institutions traditionnelles, fondées sur des hiérarchies séculaires, sont typiquement contrôlées par des élites locales chefs, aînés, grandes familles dont les intérêts convergent rarement avec le bien commun. Mattei (2022) montre que l'absence de régulation formelle ou de mécanismes de redevabilité favorise un arbitraire et une corruption locale, parfois moins visibles mais aussi destructeurs que la corruption bureaucratique centralisée. La légitimité culturelle devient alors une couverture pour le maintien de priviléges, les autorités coutumières bloquant les réformes sous prétexte de préservation traditionnelle. De plus, le risque du conservatisme social explique pourquoi l'ancrage dans les traditions offre rarement un catalyseur pour la transformation progressive. Des pratiques discriminatoires mutilations génitales féminines, mariages forcés, exclusion de minorités religieuses ou sexuelles sont souvent légitimées culturellement, rendant leur contestation difficile. Rouveroy van Nieuwaal (2018) démontre que la légitimité culturelle ne produit jamais automatiquement l'inclusion ou la justice de genre ; cependant, elle peut renforcer les inégalités historiques en les présentant comme naturelles ou authentiques. Les femmes, les jeunes et les minorités ont particulièrement à perdre.

Les conflits de légitimité, issus de la superposition d'autorités traditionnelles et formelles, créent des confusions juridiques chroniques. Englebert et Tull (2012) montrent que ces ambiguïtés deviennent explosives en contextes pluriels, où les populations divisées jouent les institutions les unes contre les autres, transformant l'hybridation en source d'instabilité.

Au final, le risque méthodologique souvent occulté est l'essentialisme implicite : le discours sur les traditions idéalise un passé homogène, alors qu'elles sont construites, contestées et réinventées constamment (Geschiere, 2009). L'appel à l'authenticité masque des conflits internes, feignant un consensus. Ces analyses exposent une prudence méthodologique. L'hybridation n'est pas une panacée automatique, elle nécessite des garde-fous explicites régulation démocratique, inclusion des marginalisées, mécanismes de recours contre les abus, contestation protégée des autorités et la reconnaissance que l'endogénéité ne garantit ni justice ni efficacité. La refondation africaine de la gouvernance doit avancer avec lucidité critique, sans reproduire le technocratisme des modèles importés sous couvert de tradition.

5.2. Axes stratégiques pour refondation prudente

La transition vers des modèles endogènes requiert une approche multidimensionnelle articulant réformes institutionnelles, économiques, éducatives et régionales. Ces quatre axes, bien qu'interdépendants, répondent chacun à des défis spécifiques. L'ingénierie constitutionnelle africaine constitue le fondement institutionnel de cette refondation. Il ne s'agit pas d'opposer principes démocratiques universels à logiques culturelles, mais de les articuler dans des cadres constitutionnels qui reconnaissent diversités culturelles et religieuses sans les utiliser comme prétexte à exclusion (Mbondenyi, 2024). Cela signifie repenser modes de représentation politique pour intégrer le

pluralisme : parlements reflétant diversité culturelle et religieuse, mécanismes de protection des minorités, systèmes électoraux sensibles aux réalités locales. L'enjeu critique est d'éviter que la légitimité culturelle devienne une couverture pour l'autoritarisme ou la discrimination, particulièrement envers groupes vulnérables.

Une gouvernance économique endogène vise à sortir des modèles d'extraction et de dépendance perpétuée par un libéralisme imposé. Il s'agit de valoriser les ressources locales et savoirs traditionnels systèmes agroécologiques, technologies artisanales, pratiques commerciales communautaires en les intégrant à modèles développement viable à l'échelle mondiale (Lopes, 2023). Toutefois, ce ré-ancrage économique présente un danger majeur considéré comme une capture élitaire. Les ressources locales et institutions traditionnelles contrôlées par élites peuvent perpétuer inégalités plutôt que les réduire. La refondation économique exige donc des mécanismes garantissant des bénéfices partagés, une transparence dans la gestion des ressources et la participation citoyenne aux décisions économiques majeures.

La décolonisation éducative fournit les cadres intellectuels et cognitifs pour soutenir cette refondation. Valoriser les langues africaines et savoirs autochtones rompt avec l'imposition de la pensée occidentale comme norme universelle de connaissance, permettant l'émergence d'élites intellectuellement décolonisées, capables de concevoir des institutions novatrices plutôt que de reproduire des modèles importés (Gyekye, 2023). Cependant, la décolonisation ne signifie pas rejet de toute norme universelle. Critique académique indépendante, pluralisme intellectuel et accès universel à l'éducation restent essentiels pour éviter que les « savoirs autochtones » ne deviennent des instruments d'obscurantisme ou d'assujettissement. L'équilibre consiste à valoriser les épistémologies africaines tout en maintenant normes rigoureuses d'inclusivité et de questionnement critique.

L'intégration régionale contextualisée crée des conditions politiques et institutionnelles permettant ces transformations. Renforcer les solidarités panafricaines et échanges d'expériences, l'harmonisation progressive de cadres institutionnels, la coopération économique offre un espace pour expérimenter et apprendre collectivement sans imposer l'uniformité. Englebert (2024) souligne que cette intégration doit respecter la souveraineté nationale et accepter la diversité institutionnelle ; les modèles viables au Botswana ne le seront pas nécessairement au Burundi. L'intégration continentale devient alors un laboratoire partagé plutôt qu'une nouvelle forme d'homogénéisation.

5.3. Perspectives pour recherche et politiques publiques

Toute refondation de la gouvernance africaine doit intégrer explicitement les dimensions souvent occultées de l'exclusion, du genre et de la jeunesse. Ces enjeux ne sont pas des ajouts périphériques mais des éléments structurants qui déterminent la légitimité et l'efficacité réelle des institutions hybrides. La question du genre illustre ce défi. L'hybridation ne doit pas reproduire les hiérarchies patriarcales cristallisées dans certaines pratiques. Il s'agit plutôt de valoriser les autorités féminines souvent actrices importantes de régulation sociale locale tout en affirmant les droits universels des femmes. Tripp (2015) montre comment le leadership féminin renforce la légitimité et la représentation, dépassant le faux choix entre héritage et modernité. Cette inclusion n'est pas cosmétique mais centrale. Femmes et filles subissent disproportionnamment les dysfonctionnements (accès réduit à la justice, violences impunies, exclusion économique).

La jeunesse pose un défi similaire. Structurées autour de logiques d'ancienneté et d'autorité des aînés, ces institutions risquent d'exclure systématiquement les jeunes des processus décisionnels. Or Honwana (2012) montre que l'absence de canaux inclusifs pour la participation juvénile perpétue marginalisation et radicalisation. La refondation doit créer des espaces où apprentissages intergénérationnels coexistent avec des mécanismes d'innovation et de prise de parole des jeunes, évitant la reproduction des inégalités d'âge. Les minorités ethniques, religieuses et sexuelles constituent un troisième enjeu critique. Les mécanismes endogènes basés sur cohésion communautaire et consensus risquent de renforcer les tyrannies majoritaires, particulièrement quand la tradition légitime l'exclusion. Kymlicka (2001) souligne la nécessité de protections

constitutionnelles explicites au sein de systèmes valorisant les logiques communautaires. Sans ces garde-fous, l'hybridation consolide les inégalités plutôt que de les réduire. Ces trois dimensions genre, jeunesse, minorités relèvent d'impératifs institutionnels. Une gouvernance qui exclut systématiquement des groupes sociaux ne peut être durable ou légitime.

6. Conclusion

Au total cette analyse met en évidence l'inadéquation structurelle entre les modèles de gouvernance exogènes et les réalités africaines. Héritée d'une logique mimétique de postindépendance, cette dissonance engendre des dysfonctionnements institutionnels durables, nourris par l'incompatibilité entre présupposés individualistes occidentaux et logiques néo patrimoniales locales. Il en résulte une dualité institutionnelle qui fragilise la légitimité politique et alimente l'instabilité multidimensionnelle. Ces limites appellent une rupture épistémologique majeure : dépasser l'universalisme des modèles occidentaux pour promouvoir des approches endogènes articulant héritages locaux et exigences contemporaines. Ce changement paradigmatique suppose une décolonisation intellectuelle favorisant l'émergence d'innovations institutionnelles enracinées. Il implique, enfin, un recentrage de la recherche, des politiques publiques et de la coopération internationale vers des cadres contextualisés, faisant de l'Afrique un espace d'innovation pour la gouvernance mondiale.

Bibliographie

1. Blundo, G. (2006). Dealing with the local state: The informal privatization of street-level bureaucracies in Senegal. *Development and Change*, 37(4), 799-819.
2. Bratton, M., & Mattes, R. (2001). Support for democracy in Africa: Intrinsic or instrumental? *British Journal of Political Science*, 31(3), 447-474.
3. Chabal, P., & Daloz, J.-P. (1999). *Africa works: Disorder as political instrument*. James Currey.
4. Cheeseman, N., & Dodsworth, S. (2023). The crisis of democratic legitimacy in Africa. *Journal of Democracy*, 34(2), 45-59.
5. Clapham, C. (1988). *Third World politics: An introduction*. University of Wisconsin Press.
6. Clapham, C. (2017). The global-local politics of state decay. Dans C. Clapham, J. Herbst, & G. Mills (Éds.), *Big African states* (pp. 25-47). Wits University Press.
7. Clark, P. (2022). *The Gacaca courts, post-genocide justice and reconciliation in Rwanda: Justice without lawyers* (2e éd.). Cambridge University Press.
8. Crawford, G. (2022). Decentralization and local governance in Africa: Critical perspectives. *Third World Quarterly*, 43(8), 1789-1807.
9. Crook, R. C. (2003). Decentralisation and poverty reduction in Africa: The politics of local-central relations. *Public Administration and Development*, 23(1), 77-88.
10. Dia, M. (1996). *Africa's management in the 1990s and beyond: Reconciling indigenous and transplanted institutions*. The World Bank.
11. Diouf, M. (2019). African epistemological renaissance and the decolonization of knowledge. *African Studies Review*, 62(3), 115-138.
12. Englebert, P. (2024). *Africa's institutional pathologies and the ghost of the state*. Cambridge University Press.
13. Englebert, P., & Tull, D. M. (2012). Contestation, fragmentation and legitimization: Challenges to postcolonial statehood in Africa. *African Affairs*, 111(443), 283-305.
14. Fukuyama, F. (2014). *Political order and political decay: From the industrial revolution to the globalization of democracy*. Farrar, Straus and Giroux.
15. Geschiere, P. (2009). *The perils of belonging: Autochthony, citizenship, and exclusion in Africa and Europe*. University of Chicago Press.

16. Gyekye, K. (2023). *African cultural values: An introduction* (3e éd.). Sankofa Publishing.
17. Honwana, A. (2012). *The time of youth: Work, social change, and politics in Africa*. Kumarian Press.
18. Hountondji, P. J. (2021). *African philosophy: Myth and reality* (3e éd.). Indiana University Press.
19. Hyden, G. (1980). *Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and an uncaptured peasantry*. University of California Press.
20. Hyden, G. (2006). *African politics in comparative perspective* (2e éd.). Cambridge University Press.
21. Jackson, R. H., & Rosberg, C. G. (1982). Why Africa's weak states persist: The empirical and the juridical in statehood. *World Politics*, 35(1), 1-24.
22. Kagame, P. (2023, février 18). *Africa must chart its own development path* [Discours]. African Union Summit, Addis-Abeba, Éthiopie.
23. Kinyanjui, M. N. (2010). *Governance and informal economy in African cities*. Fountain Publishers.
24. Kobo, O. (2023). Social fragmentation and institutional weakness in post-conflict states. *African Security Review*, 32(1), 23-41.
25. Konaté, Y. (2024). Customary land tenure and contemporary governance in Côte d'Ivoire. *African Studies Quarterly*, 21(1), 78-95.
26. Koné, M. (2022). *Endogenous conflict resolution mechanisms in West Africa*. Langaa Research & Publishing.
27. Kuwonu, F. (2023). Traditional wisdom in Africa's peace and security architecture. *Africa Renewal*, 37(2), 12-15.
28. Kymlicka, W. (2001). *Politics in the vernacular: Nationalism, multiculturalism, and citizenship*. Oxford University Press.
29. Logan, C. (2023). *Afrobarometer Round 9: Institutional trust in Africa*. Afrobarometer.
30. Lopes, C. (2023). *Africa in the world: Economic transformation and decolonial thinking*. Zed Books.
31. Mamdani, M. (2018). *Citizen and subject: Contemporary Africa and the legacy of late colonialism* (éd. mise à jour). Princeton University Press.
32. Mamdani, M. (2024). *Neither settler nor native: The making and unmaking of permanent minorities*. Harvard University Press.
33. Mattei, U. (2022). The capture of traditional institutions by local elites in Africa. *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, 54(2), 198-216.
34. Mbembe, A. (2023). *Decolonizing knowledge and the question of the archive*. Duke University Press.
35. Mbembe, A. (2024). *La communauté terrestre*. La Découverte.
36. Mbondenyi, M. K. (2024). Constitutional engineering and cultural diversity in Africa. *Constitutional Forum*, 33(1), 45-67.
37. Mkandawire, T. (2022). Epistemic imperialism and African development studies. *Review of African Political Economy*, 49(171), 5-23.
38. Mkandawire, T. (2024). *Rethinking African development: Toward inclusive institutions*. Oxford University Press.
39. Molomo, M. G. (2023). The Kgotla system and democratic governance in Botswana. *African Journal of Political Science*, 28(2), 134-152.
40. Mudimbe, V. Y. (1988). *The invention of Africa: Gnosis, philosophy, and the order of knowledge*. Indiana University Press.
41. Ndongo-Bidyogo, D. (2023). The coloniality of governance: International conditionalities and African sovereignty. *Third World Thematics*, 8(1-2), 89-107.
42. Ndung'u, I. (2021). Anti-corruption reforms in Kenya: Form without substance. *African Affairs*, 120(480), 407-431.

43. Olivier de Sardan, J.-P. (2021). *La revanche des contextes : Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*. Karthala.
44. Olukoshi, A. (2015). Towards an African paradigm of development studies. *African Identities*, 13(1), 1-16.
45. Ouédraogo, H. (2022). Village development councils and hybrid governance in Burkina Faso. *Journal of Modern African Studies*, 60(3), 345-367.
46. Programme des Nations Unies pour le développement. (2024). *Les crises de gouvernance en Afrique de l'Ouest : Analyse et perspectives*. PNUD.
47. Putnam, R. D. (1993). *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton University Press.
48. Rodrik, D. (2007). *One economics, many recipes: Globalization, institutions, and economic growth*. Princeton University Press.
49. Rostow, W. W. (1960). *The stages of economic growth: A non-communist manifesto*. Cambridge University Press.
50. Rouveroy van Nieuwaal, E. A. B. (2018). Cultural legitimacy and gender justice in African governance. *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, 50(3), 287-305.
51. Stiglitz, J. E. (2002). *Globalization and its discontents*. W.W. Norton & Company.
52. Tidjani Alou, M. (2023). Informal norms and bureaucratic fragmentation in Niger. *African Studies Review*, 66(1), 112-134.
53. Tripp, A. M. (2015). *Women and power in postconflict Africa*. Cambridge University Press.
54. van de Walle, N. (2004). *Overcoming stagnation in aid-dependent countries*. Center for Global Development.
55. Whitfield, L. (2018). *Economies after colonialism: Ghana and the struggle for power*. Cambridge University Press.
56. Wiredu, K. (2020). *Cultural universals and particulars: An African perspective* (2e éd.). Indiana University Press.